

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 21 août 2018, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Julie Thérien, adjointe au greffe.

Une employée de la MRC est également présente ainsi que des journalistes et quelques citoyens.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 50 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2018-CA-043

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 21 août 2018

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 21 août 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-CA-044

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2018

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRCVG du 19 juin 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-CA-045

Modification de la résolution 2017-CA-060 – Signataires – Fonds local d'investissement

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est unanimement résolu par le Comité administratif de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la résolution 2017-CA-060 afin d'autoriser la directrice générale de la MRC ou ses remplaçants, à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents, incluant les quittances et les actes notariés, relatifs au Fonds local d'investissement.

ADOPTÉE

2018-CA-046

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-091, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds SPED au dossier 18-091, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.

ADOPTÉE

- 2018-CA-047** **Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Émergence – Dossier 18-120, sous conditions**
-
- Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Émergence au dossier 18-120, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.
- ADOPTÉE**
-
- 2018-CA-048** **Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 1 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-114, sous conditions**
-
- Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 1 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 18-114, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.
- ADOPTÉE**
-
- 2018-CA-049** **Octroi de financement – 6 000 \$ à même le fonds Émergence – Dossier 17-003, sous conditions**
-
- Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 6 000 \$, à même le fonds Émergence au dossier 17-003, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.
- ADOPTÉE**
-
- 2018-CA-050** **Octroi de financement – 5 000 \$ à même le fonds Émergence – Dossier 18-038, sous conditions**
-
- Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 5 000 \$, à même le fonds Émergence au dossier 18-038, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.
- ADOPTÉE**
-
- 2018-CA-051** **Octroi de financement – 1 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – Dossier 18-021, sous conditions**
-
- Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 1 000 \$, à même le fonds Jeunes Promoteurs 18-021, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.
- ADOPTÉE**
-
- 2018-CA-052** **Octroi de financement – 20 000 \$ à même le FLI – Dossier 18-107, sous conditions**
-
- Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 20 000 \$, à même le FLI au dossier 18-107, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.
- ADOPTÉE**
-
- 2018-CA-053** **Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 18-119, sous conditions**
-
- Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000\$ à même le fonds SPED au dossier 18-119, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.
- ADOPTÉE**

2018-CA-054

Octroi de financement – 3 000 \$ à même le fonds Émergences – Dossier 18-118, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000\$ à même le fonds SPED au dossier 18-119, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 août 2018.

ADOPTÉE

2018-CA-055

Clôture de la séance

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 57.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Lynn Kearney
Directrice générale et
Secrétaire-Trésorière